

Avis d'achèvement relatif à un projet de catégorie B

Évaluation environnementale de portée générale concernant les activités du ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines

Projet 144 de Lake Shore Gold

Le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) a achevé son évaluation de la proposition de l'auteur de la demande qui visait l'autorisation d'analyser la teneur en minéraux d'un échantillon en vrac de 50 000 tonnes de minerai du chantier souterrain de leur propriété 144, située à l'intérieur des limites des claims miniers 1159640 et 1159637. L'échantillon en vrac sera extrait d'une galerie d'exploration située au niveau 765 mètres du complexe Timmins Ouest.

Ce projet proposé de catégorie B sera réalisé conformément aux lignes directrices du document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act* (Class EA). Veuillez prendre note que cette publication hautement spécialisée est disponible en anglais seulement en vertu du règlement 441/97 qui en exempte l'application de la *Loi sur les services en français*.

Aucun commentaire n'a été reçu durant la période d'affichage de l'information au Registre environnemental.

Après l'examen de la proposition, il a été établi que le projet ne présentait aucun risque de nouvel effet environnemental néfaste (c.-à-d. aucune nouvelle infrastructure de surface nécessaire).

Le MDNM exécutera le projet tel qu'il a été prévu.

Approuvé par :

Signé par Leslie Cooper pour Gordon MacKay

le 3 septembre 2015

Gordon MacKay

Saisir la date

**Directeur, Direction de l'exploitation des minéraux
et de la gestion des terrains miniers**

933, chemin du lac Ramsey

Sudbury (Ontario) P3E 6B5

Tél. : 705-670-5784

Gordon.MacKay@Ontario.ca

Copie :

consignée au dossier du projet

- affichée sur le site Web consacré à l'ÉE de portée générale
- envoyée à la coordonnatrice des évaluations environnementales, Unité du soutien stratégique, MDNM
- envoyée à la directrice régionale / au directeur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- envoyée à la superviseure régionale / au superviseur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- envoyée à la directrice / au directeur, Direction des autorisations environnementales, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique